

Les (mauvais) comptes de l'Administration Pénitentiaire :

plus de postes, moins de CPIP!!!

Lors d'une récente réunion de service, la direction du SPIP 34 nous annonçait joyeusement la création de 6 postes sur l'antenne de Montpellier/MO, 2 sur VLM et 7 sur Béziers à la rentrée 2015 afin de faire face à la surcharge actuelle de travail et à l'augmentation prévue pour la rentrée liée à l'augmentation du nombre de contrainte pénale, un dispositif très intéressant mais chronophage...

Lors de cette même réunion, nous avions déjà indiqué que ce nombre de création de postes ne ferait que remettre à flot nos services suite aux départs ces dernières années de collègues jamais remplacés, ce que la Direction n'avait pas démenti...

A l'arrivée, rien, ou presque...

A Béziers, avec le départ de 4 collègues pour 6 arrivées, il manque 5 postes promis ! Comment, dans ces conditions, absorber la masse de travail à venir alors que ce service connaît déjà des difficultés !

A Montpellier/MO, l'arrivée de nos 6 nouveaux collègues apparaît comme une opération nulle... Et pourquoi ? Parce que :

L'une des nouvelles arrivantes est en congé maternité et susceptible de ne pas revenir à l'issue de celui-ci, au moins dans un premier temps

Deux des nouveaux arrivants sont déjà en poste à Montpellier/MO

Il ne reste donc plus que 3 réelles créations d'emplois... Mais :

Deux collègues vont partir à la retraite entre juillet et septembre 2015

La collègue AS va, enfin, effectuer les tâches pour lesquelles elle a été recrutée et non pas un travail de CPIP!

Si l'on ajoute à tout cela le départ non remplacé à notre connaissance de la contractuelle, l'antenne Montpellier/MO comptera à la rentrée de septembre un CPIP de moins par rapport à ce jour...!!!

Nous espérons que c'est ce chiffre officiel, soit moins un poste, qui sera annoncé par la DI et la Direction du SPIP notamment aux Magistrats et non pas la pseudo création de 6 postes qui ne fera qu'éviter une catastrophe totale sur notre site...

Mais surtout, nous espérons que la Direction comme la DI, à la lecture édifiante de ce tract, saura faire le nécessaire pour que nous puissions enfin travailler dans de bonnes conditions, enfin, dans de pas trop mauvaises...

La CGT exige la création réelle de postes pour les sites du SPIP 34 pour faire face à la surcharge actuelle de travail et l'augmentation prévisible de celle-ci à la rentrée de septembre liée, notamment, à l'arrivée de contraintes pénales.